



CC Orb et Jaur (Siren : 243400629)

FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Olargues
Arrondissement	Béziers
Département	Hérault
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	09/12/1996
Date d'effet	09/12/1996

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	
Nom du président	M. Jean ARCAS

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	34390 OLARGUES
Téléphone	04 67 97 73 48
Fax	04 67 97 73 57
Courriel	cc.orb.jaur@wanadoo.fr
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	oui
Autre redevance	REOM camping

Population

Population totale regroupée	4 459
-----------------------------	-------

Densité moyenne 19,24

Périmètre

Nombre total de communes membres : 12

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
34	Berlou (213400302)	202
34	Colombières-sur-Orb (213400807)	491
34	Ferrières-Poussarou (213401003)	80
34	Mons (213401607)	588
34	Olargues (213401870)	667
34	Prémian (213402191)	581
34	Roquebrun (213402324)	590
34	Saint-Etienne-d'Albagnan (213402506)	328
34	Saint-Julien (213402712)	218
34	Saint-Martin-de-l'Arçon (213402738)	117
34	Saint-Vincent-d'Olargues (213402910)	330
34	Vieussan (213403348)	267

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 27

Compétences exercées par le groupement
Production, distribution d'énergie
- Electricité, Gaz <i>Energies renouvelables et environnement durable</i>
- Autres énergies <i>Energies renouvelables et environnement durable</i>
Environnement et cadre de vie
- Assainissement collectif
- Assainissement non collectif
- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés</i>
- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>Elimination et valorisation des déchets des ménages et assimilés</i>
- Autres actions environnementales <i>Entretien des rivières et cours d'eau - Protection contre la pollution : élimination des décharges sauvages et élimination des épaves</i>
Sanitaires et social
- Action sociale <i>action sociale d'intérêt communautaire</i>
Politique de la ville
- Dispositifs contractuels de développement urbain, de développement local et d'insertion économique et sociale <i>Insertion par l'économie</i>

Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

Aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique qui sont d'intérêt communautaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

Actions de développement économique d'intérêt communautaire - Création et développement d'infrastructures destinées au développement économique du secteur. Il s'agit de pouvoir contribuer par des actions structurantes à l'implantation ou au développement de l'implantation d'entreprises : pépinières, ateliers relais - Soutien technique à l'amélioration et au développement de l'activité locale et promotion du commerce de proximité

Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements culturels d'intérêt communautaire

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements sportifs

Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements sportifs d'intérêt communautaire

Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

ZAC d'intérêt communautaire

Voirie

- Création, aménagement, entretien de la voirie

Création ou aménagement et entretien de la voirie d'intérêt communautaire

Développement touristique

- Tourisme

Création de sites touristiques - Actions de promotion et de développement du tourisme - Aménagement rural : aménagement de pôles d'interprétation touristique Création d'un office de tourisme communautaire qui assurera les missions suivantes : - Accueil et information, - Promotion touristique du territoire, - Commercialisation de produits touristiques, - Animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire, - Conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés. Création d'un office de tourisme communautaire qui assurera les missions suivantes : accueil et information, promotion touristique du territoire, commercialisation de produits touristiques, animation et accompagnement des opérateurs touristiques publics et privés exerçant sur le territoire communautaire, conduite de missions d'accompagnements techniques concourant au développement sur le territoire communautaire, d'actions et de projets touristiques publics ou privés.

Logement et habitat

- Politique du logement non social

Politique du logement : élaboration d'un schéma de cohérence permettant de définir les priorités en matière de logement sur le secteur

- Politique du logement social

Politique du logement : élaboration d'un schéma de cohérence permettant de définir les priorités en matière de logement sur le secteur

- Action en faveur du logement des personnes défavorisées par des opérations d'intérêt communautaire

- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)

Soutien à l'amélioration de l'habitat

Autres

- Infrastructure de télécommunication (téléphonie mobile...)

Favoriser et développer l'accès aux technologies pour l'ensemble de la population : Des actions de formations du public, de développement de diffusion des TIC auprès des institutions seront organisées. Des conventions de partenariats pourront être passées avec les institutions pour mettre en place ces actions. Une réflexion sera menée sur les modalités de desserte de moyens d'information ou de communication au sens large sur le territoire (fréquence de radios, de télévision).

- NTIC (Internet, câble...)

Favoriser et développer l'accès au haut débit. Favoriser et développer l'accès aux technologies pour l'ensemble de la population.

- Réalisation d'aire d'accueil ou de terrains de passage des gens du voyage

Gens du voyage

- Autres

Aménagement rural : information et aide à la gestion du foncier agricole - La communauté de communes détient une compétence d'organisateur de second rang par convention avec le SMTCH (syndicat mixte des transports en commun de l'Hérault) pour le transport scolaire et régulier - Dans la limite de ses compétences et des conditions définies par convention entre la communauté de communes et les communes membres, la communauté pourra exercer pour le compte d'une ou plusieurs communes toutes études, missions ou gestion de services. Cette intervention donnera lieu à facturation spécifique dans des conditions définies par convention

Production, distribution d'énergie

- Soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie (MDE)

Actions de maîtrise de la demande d'énergie

Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
34	SM Déchets Ouest Biterrois (253403141)	SM fermé	73 284
34	SM du pays Haut-Languedoc et Vignobles (253403554)	SM ouvert	76 977
34	SIVOM pour la gestion du Caroux Espinouse (AP Fin de compétences au 31/12/2012) (243400645)	SM fermé	2 905
34	SM Filière Viande de l'Hérault (253401715)	SM ouvert	231 549

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2015 - millésimée 2012)